



PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'An Deux Mille Quinze et le Dix-Huit Juin

A la requête de

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE, Société Coopérative à capital et personnel variable régie par le livre V du Code Rural et la Loi du 24 Janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit ainsi que des textes subséquents, fondée le 25 septembre 1992, agréée en qualité de banque coopérative ou mutualiste le 23 décembre 1992, avec l'ensemble des caisses locales qui lui sont affiliées, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AIX EN PROVENCE sous le numéro 381 976 448, dont le siège social est 25 Chemin des Trois Cyprès 13097 AIX EN PROVENCE CEDEX 2, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice,

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître CEZANNE, membre de la SELARL CABINET CEZANNE, inscrite près le Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS, demeurant à CARPENTRAS, 243 Boulevard Albin Durand,

Suite à un commandement de payer valant saisie, nous requiert aux fins d'établir le procès-verbal descriptif des biens appartenant à

consistant en une propriété sise
Rue de Belle Croix, Les Basses Garrigues à VENASQUE (84210), figurant au cadastre :

- Section A numéro 321, lieudit Basses Garrigues, pour une superficie de 14a 60ca
- Section A numéro 629, lieudit Basses Garrigues, pour une superficie de 1a 99ca
- Section A numéro 630, lieudit Basses Garrigues, pour une superficie de 1a 51ca

Et la moitié indivise d'une parcelle de terre à usage de chemin, cadastrée Section Z numéro 631, lieudit Basses Garrigues, pour une superficie de 4a 27ca.

Déférant à cette réquisition,

Nous soussignée, Maître TREMOULET Pierre, Huissier de justice Audiencier près le Tribunal de Grande Instance de Carpentras, y demeurant 20 Rue Clovis Hugues.

Certifions nous être rendu ce jour à 14 heures 30, sur le territoire de la commune de VENASQUE (84210), au-devant des parcelles cadastrées Section A numéros 321, 629, 630 et 631, en compagnie de diagnostiqueur
immobilier.

PREAMBULE

Il s'agit d'une maison de plain-pied située en retrait de la Route de Carpentras. L'accès s'effectue depuis la Rue de Belle Croix, par un chemin recouvert de terre et de gravillons appartenant en indivision à

Le chemin en question dessert la villa puis la villa

La propriété, objet du présent descriptif, est fermée par un portail métallique électrique à deux vantaux situé entre deux murs recouverts d'un enduit de type crépi à l'état d'usage.

Voir photographie ci-dessous.



nous déclare que les réseaux d'eaux usées sont actuellement raccordés à une fosse septique et qu'il est par ailleurs possible de se raccorder au tout-à-l'égout.

FACADES EXTERIEURES

L'ensemble des façades de la villa est recouvert d'un enduit à l'état d'usage. Lesdites façades sont équipées de gouttières et de descentes d'eaux pluviales.

Voir photographie ci-dessous.



L'ensemble des toitures de la maison est agrémenté de tuiles canales en bon état général apparent.

Une terrasse carrelée sous auvent est présente au Sud-Ouest.

Une terrasse carrelée sous pergola en fer forgé et bâches est présente au Nord-Est.

INTERIEUR

La villa est constituée d'une partie déclarée d'origine, comprenant un garage, une cuisine, un bureau, une salle de séjour, trois chambres, une salle de bains et un WC.

nous déclare qu'une extension de ladite villa a été réalisée il y a quelques années.

L'extension en question comporte un salon, deux chambres et une salle d'eau avec WC.

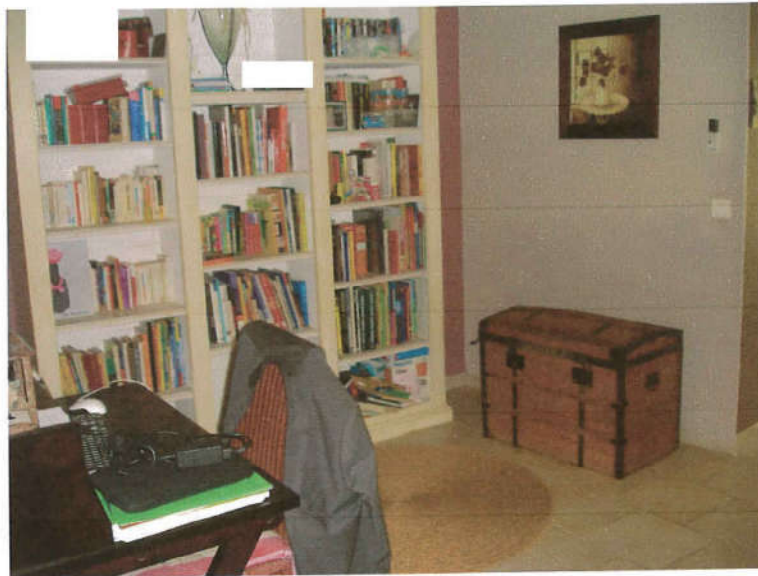
PARTIE DECLAREE D'ORIGINE

Généralités :

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état général apparent.

Les murs, les plafonds et les portes bois sont peints, à l'état d'usage.

Voir photographie ci-dessous.



Des traces d'infiltration d'eau sont présentes sur le plafond, côté Sud-Est.

Un climatiseur réversible équipe cette pièce.

Depuis cette pièce, nous accédons par deux marches montantes au Sud-Est à une salle de séjour puis à trois chambres, une salle de bains et un WC.

Nous pouvons par ailleurs accéder depuis l'ouverture Nord-Est du bureau en question à un salon, deux chambres et une salle d'eau avec WC (extension).

Salle à manger :

Un climatiseur réversible équipe cette pièce.

Une porte-fenêtre bois est présente au Sud-Ouest et une fenêtre est présente au Nord-Est.

Voir photographies ci-dessous.



Une ouverture au Nord-Ouest permet l'accès au salon par une marche descendante (partie extension).

Une ouverture au Sud-Est permet l'accès à un couloir desservant les chambres et les sanitaires.

Voir photographie ci-dessous.



AVOVENTES.fr

Chambre 1 (Sud-Ouest) :

Un radiateur électrique équipe cette pièce.

Une porte fenêtre ouvre au Sud-Ouest sur la terrasse sous auvent.

Voir photographie ci-dessous.



Chambre 2 (Sud) :

Un radiateur électrique équipe cette pièce.
Une porte-fenêtre ouvre au Sud-Ouest sur la terrasse sous auvent.
Un placard deux portes en bois agrémenté la pièce.

Dressing :

Il est situé entre les chambres 2 et 3.
Il s'ouvre au moyen d'une porte bois.

Chambre 3 (Sud-Est) :

Un radiateur électrique équipe cette pièce.
Une fenêtre est présente au Sud-Est.
Un placard deux portes bois agrémenté la pièce.

Voir photographie ci-dessous.



WC :

Un fenestron barreaudé est présent au Nord-Est.

Salle de bains :

Elle est équipée d'une baignoire multi-jets, d'une vasque et meuble et d'un chauffe-serviettes électrique.
Les murs Nord-Ouest et Nord-Est sont carrelés.
Une fenêtre barreaudée est présente.

Voir photographie ci-après.



EXTENSION

Généralités :

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état général apparent.
Les murs et le plafond sont peints, en bon état général apparent.
Les portes bois ne sont pas peintes.

Les fenêtres et les portes fenêtres sont en PVC double-vitrage et elles sont protégées par des volets en bois.

Salon :

Depuis le bureau précédemment visé, nous accédons au Nord-Est au salon.

Voir photographie ci-dessous.



Un climatiseur réversible équipe la pièce.

Une porte-fenêtre est présente au Nord-Est (côté terrasse) et une fenêtre est présente au Sud-Est.

Une première chambre est présente au Nord-Ouest.

Chambre 4 :

Un radiateur électrique équipe cette pièce.

Une fenêtre est présente au Nord-Ouest.

Une pièce à usage de débarras est attenante à cette chambre.

Couloir :

Un couloir mène ensuite à une salle d'eau et à une chambre.

Une porte-fenêtre ouvre au Sud-Est sur la terrasse sous pergola.

Salle d'eau/WC :

Elle est équipée d'une cabine de douche avec multi-jets, d'une vasque et meuble, d'un WC et d'un chauffe-serviettes électrique.

Un fenestron est présent au Nord-Ouest.

Chambre 5 (au Nord-Est) :

Un radiateur électrique équipe la pièce.

Une porte-fenêtre ouvre sur la terrasse sous pergola et une fenêtre est présente au Nord-Est.

Un placard deux panneaux coulissants équipe cette pièce.

Voir photographie ci-dessous.



EXTERIEUR

La propriété est entièrement clôturée :

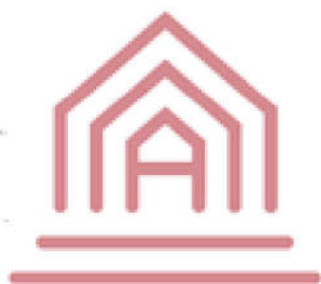
- Au Nord-Ouest, par un mur recouvert d'un enduit type crépi puis d'un mur en parpaings bruts,
- Au Nord-Est et au Sud-Est, par une haie végétative doublée d'un grillage
- Au Sud-Ouest par un grillage.

Le sol est recouvert d'herbes ; quelques arbustes et arbres y sont présents.

Un petit bassin bétonné, de forme carrée, est présent à l'Est.

Le sol est gravillonné dans l'espace autour dudit bassin.

Voir photographie ci-dessous.



AVOVENTES.fr

OCCUPATION DES LIEUX

La villa est actuellement occupée par
et leurs deux enfants.

N'ayant plus rien à constater, nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir
et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT ACTE

